



## 12<sup>ème</sup> Université d'été "Psy en Mouvement"

Du samedi 24 août (après midi) au mercredi 28 août 2019 (après midi)

Adresse du lieu page suivante

### Participation aux frais PeM pour les 4 jours :

- Praticiens extérieurs à PeM : .....100 €
- Praticiens membres : .....50 €
- Praticiens Certifiés : ..... 0 €
- Étudiants extérieurs à PeM : ..... 50 €
- Étudiants membres : ..... 25 €

### Tarifs d'hébergement en pension complète pour le séjour :

*Apportez vos draps (location possible 5€ la paire) / Apportez votre nécessaire de toilette (3€ serviette de bain)*

- Chambre individuelle : .....398 € /personne
- Chambre 2 personnes : .....358 € /personne
- Chambre couple : .....348 € /personne
- Chambre 3 personnes : .....308 € /personne
- Chambre 4 personnes : .....298 € /personne
- Camping : .....250 € /personne
- Camping avec location tente + matelas.....265 € /personne
- Caravaning .....265 € /personne
- Tout sauf nuit et pdj : .....240 € /personne

Sous réserve de nos disponibilités à réception de votre réservation.

**Priorité aux premiers inscrits**

Le tarif appliqué correspondra au nombre de personnes occupant la chambre

(bulletin d'inscription ci-dessous)

# RÉSERVATION pour la 12<sup>ème</sup> Université d'été "Psy en Mouvement"

À RENVoyer à : Gérard GUICHARDON - TRÉSORIER DE LA FÉDÉRATION  
Cf adresse en bas de page

Nom : ..... Prénom : ..... (cochez la case ci-dessous)

Praticien Certifié  Praticien membre  Praticien extérieur  Étudiant membre  Étudiant extérieur

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : ...../...../...../...../..... - E-mail : .....

Prix / type d'hébergement choisi : .....€ / .....

RÉSERVATION : Votre règlement par chèques doit impérativement comprendre :

- 1/ La participation aux frais PeM.
- 2/ L'hébergement en pension complète choisi.

Mode de règlement :

- En acompte, un chèque de 100 € encaissé mi-juin.
- Et (selon vos possibilités financières ) un ou deux chèques représentant le solde de votre inscription qui seront encaissés respectivement mi-oct. et mi-nov.

Attention : l'inscription sera validée à réception de l'intégralité des chèques :

Vous choisissez de régler une somme totale de : .....€ :

- avec un chèque d'acompte de 100 €
- et un chèque de .....€
- (+ un autre chèque de .....€).



# ACCÈS aux "JARDINS INTÉRIEURS

## ACCÈS PAR LE TRAIN

- DÉPART PARIS GARE DE LYON :  
Destination Saint Privat (Paris à Valence en TGV puis car SNCF jusqu'à saint Privat.)  
Exemple : 12h07 PARIS GARE DE LYON - 14h19 VALENCE GARE TGV  
Correspondance AUTOCAR SNCF à Valence Gare TGV  
(se renseigner auparavant des horaires de bus...compter 2h00 de route)\*

Sortie du car :

A l'arrêt St Privat, le site se trouve à 800 m à pied. Suivre la route à droite, traverser le village jusqu'à la rue du Buis, à gauche du feu tricolore après la pharmacie.

- DÉPART DE LYON PART DIEU :  
Destination SAINT PRIVAT (Train puis autocar SNCF à Valence TGV). \*(idem)
- DÉPART DE MARSEILLE SAINT CHARLES :  
Destination AUBENAS (via Montélimar gare puis autocar SNCF). \*(idem)  
A Aubenas prendre soit un autocar, soit un taxi, soit la navette (Aubenas est à 4 km de St Privat).  
Information Taxis Michel Seyte Tél : 04 75 35 39 83  
Site navette : \*(idem) [www.paysaubenasvals.fr/IMG/pdf/guide\\_toutenbus.pdf](http://www.paysaubenasvals.fr/IMG/pdf/guide_toutenbus.pdf)

## ACCÈS EN VOITURE

- Du nord - PARIS ou LYON :  
Autoroute du soleil A7 sortie Loriol, direction Privas → Saint Privat.
- Du sud :  
Autoroute du soleil A7- sortie Montélimar Sud, direction Vivier, Aubenas, Saint Privat.  
Tourner à l'unique feu de St Privat, une pancarte vous indiquera «les jardins intérieurs»

